

DOSSIER DE CANDIDATURE EN CYCLE INGENIEUR
Filières en Apprentissage
Rentrée 2023

3ème année : ELECTRONIQUE – Systèmes Embarqués et Télécommunications

3ème année : GENIE MECANIQUE ET AUTOMATIQUE

N° INE OBLIGATOIRE

N°INE/ BEA Figure sur le relevé de notes du bac, ou sur autre document (certificat de scolarité, carte étudiant.....) si vous avez été inscrit dans un
ETABLISSEMENT FRANÇAIS (secondaire ou supérieur)

Inscrire en majuscule très lisiblement

ETAT CIVIL

Sexe : Masculin Féminin

Nom de famille

Prénom 1

Prénom 2

Date de naissance

Ville de naissance

Département naissance

Pays de naissance

Nationalité

ADRESSES

Parents

Nom, Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Tel fixe

Tel portable

Adresse e-mail personnelle

Etudiant

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Tel portable

Adresse e-mail personnelle

CONTACTS ENTREPRISES

Si vous êtes en contact avec des entreprises, en vue de signer un contrat d'apprentissage, veuillez nous indiquer leurs coordonnées et nous transmettre d'éventuels courriers de soutien et/ou d'engagement

NOM ENTREPRISE

VILLE

NOM CONTACT

FONCTION

MAIL

TEL

A Rennes, le

Signature de l'étudiant

Dossier à retourner en **version numérique** à :

fisa@insa-rennes.fr

Merci d'utiliser un lien de transfert de fichier afin de ne pas surcharger la boîte mail avec les pièces à joindre : <https://wetransfer.com/>

Un accusé de réception vous sera envoyé par mail pour vous signaler que votre dossier a bien été réceptionné.
Sans nouvelles de notre part, merci de nous contacter au 02 23 23 88 87 ou 02 23 23 89 91

Dates limites de réception :

• Session de recrutement principale

*Date limite de dépôt des dossiers : **26 février 2023 minuit***

Commission : 2 mars 2023

Entretiens pour les candidats retenus sur dossier : 9 mars 2023

Validation de l'admissibilité : 13 mars 2023 au plus tard Signature*

des contrats d'apprentissage : mars à septembre 2023

• Session de recrutement secondaire (en fonction des places restantes)

*Date limite de dépôt des dossiers : **9 avril 2023 minuit***

Commission : 14 avril 2023

Entretiens pour les candidats retenus sur dossier : 11 mai 2023

Validation de l'admissibilité : 15 mai 2023 au plus tard*

Signature des contrats d'apprentissage : mai à septembre 2023

**Admission définitive lors de la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise*